

Brève histoire des femmes

Annie Rouquier et Chantal Février
Le 28 août 2000

FEMMES SANS QUALITÉS OU HÉROINES

SOMMAIRE

- Sociétés anciennes, représentations profondes
 - L'héritage classique méditerranéen
 - La tradition judéo-chrétienne médiévale : Ève, Marie, les sorcières et les saintes
 - La courtoisie et ses égards, une compensation spécifique à la France et à l'Occident
- Groupes et figures des sociétés modernes
 - En fait, elles sont partout...
 - Les salons, un lieu de vie intellectuelle et de mixité
 - La femme savante comme épouvantail
- Démocratie et exclusion des femmes : les origines
 - Un débat de la philosophie des Lumières
 - La Révolution française exclut les femmes de la vie politique
 - Napoléon Bonaparte les prive des droits civils
- Débats et combats : XIXe et premier XXe siècle. Instruction et travail
 - La conquête du savoir
 - Ont-elles droit au travail ?
 - Créer malgré tout ?
- Débats et combats : XIXe et premier XXe siècle. Devenir libres et égales
 - L'apparition du féminisme
 - Le temps de l'affirmation
 - Vichy : résistantes méconnues, collaboratrices punies
 - Maigres acquis jusqu'au suffrage octroyé
 - L'habit ne fait pas encore la femme libre...
- Égalité inachevée, inégalités recomposées (1960-2000)
 - La maîtrise de la reproduction
 - L'acquisition des droits civils
 - La construction de l'autonomie financière

- [La prise de certains bastions masculins](#)
 - [Le mouvement féministe](#)
 - [Une histoire à suivre](#)
- [Bibliographie](#)

SOCIÉTÉS ANCIENNES, REPRÉSENTATIONS PROFONDES

Nous reconnaissons les héritages gréco-romain et judéo-chrétien comme socle de notre civilisation occidentale. Les représentations qui s'enracinent dans ce quadruple substrat sont profondément ancrées dans nos esprits, façonnent notre regard sur l'environnement, les autres et nous-mêmes. On étudie ces sociétés en début de cycle secondaire avec l'intention de donner aux jeunes élèves, de façon un peu systématique, quelques clefs culturelles pour un patrimoine qu'ils retrouvent dans le paysage et dans lequel bien des productions écrites et visuelles auxquelles ils se confrontent plongent leurs racines. L'aperçu rapide des espaces de civilisations autour de la Méditerranée et de quelques empires est complété par la description d'un quotidien où s'inscrivent les travaux et les jours comme les malheurs des temps ; y trouvent également leur place l'initiation aux mythes et aux rites qui font les religions et les expressions artistiques qui nous concernent encore. Le rôle réservé aux femmes dans ces sociétés et les justifications données ont modelé une image féminine que nous portons toujours et qui, à force de durée, apparaît naturelle. Le temps long et la superposition des représentations héritées, la part des femmes dans la répartition des tâches urbaines et rurales, quelques éclairages sur les relations entre les sexes peuvent être des fils directeurs de la réflexion.

L'héritage classique méditerranéen

Fréquenter les Grecs anciens (d'Athènes), leur patrimoine littéraire, philosophique, artistique, et les Latins, leurs héritiers, c'était, de la Renaissance au XX^e siècle, "faire ses humanités". Mythes et textes appris, repris, interprétés ont marqué au plus profond les mentalités tandis que l'œil occidental était façonné par des représentations architecturales et figurées indéfiniment copiées ou inspirées de la Grèce vue à travers Rome. Que nous le voulions ou non, leur vision du monde est encore un peu la nôtre...

Nous pouvons essayer de faire percevoir aux élèves cette empreinte sur les mentalités par l'esquisse en quelques traits rapides de ces sociétés .

Athènes nous a laissé un héritage de séparation des hommes et des femmes, de leurs rôles et de leurs espaces : séparation que connaissent encore, à des degrés divers, bien des secteurs de la Méditerranée. Gymnases et banquets masculins sont présents sur les vases comme les toilettes féminines et les fontaines. La cité inventa également la vie politique et la démocratie au masculin... La langue grecque ignorait le terme de « citoyenne » ou même celui « d'Athénienne ». Il y avait la "race des femmes", maudite et dangereuse. Sans accès à la vie publique, sauf certaines cérémonies religieuses, les femmes, qui cependant transmettaient la citoyenneté, étaient cantonnées dans

l'espace de la maison (gynécée). Formalisée, cette séparation totale des lieux et des tâches était référée à la nature (cf. *l'Economique* de Xénophon). Les dominées ont leurs réactions de défense, les dominants leurs justifications et cela se perd dans la nuit des origines... D'ores et déjà, les stéréotypes sur la ruse, le mensonge, la vanité, la coquetterie, la curiosité, la fragilité, la jalousie, l'irascibilité, la violence des femmes... sont en place. Ils sont vécus par les humains comme par les dieux. Cependant, nous avons également des échos de personnalités complexes, variées ; il y a une tradition de l'exceptionnel, des transgressions possibles (nécessaires ?) qui, sans doute, confirment les règles : ainsi la brillante Aspasia, compagne de Périclès, Milésienne, courtisane cultivée de haut vol, laissa des traces jusque chez Platon. "Nous avons des hétaires pour les plaisirs de l'esprit" (Démosthène). Quant aux auteurs dramatiques, ils peignaient des individualités féminines dressées contre la raison d'État et la guerre : Antigone, Lysistrata... Les domaines couverts par les déesses étaient vastes, ne se limitant pas à la fécondité et à la fertilité ; la sagesse, les arts et les techniques, la chasse sont de leur ressort... Il est intéressant de noter celles de ces divinités qui n'avaient que des pères...

A Rome, la tradition rapporte qu'hommes et femmes, sous l'autorité du "pater familias", partagèrent l'austérité qui fit la force de la République. L'iconographie (stèles, sarcophages, peintures), de la République à la fin de l'Empire, fait une place importante aux couples unis. Mais les bénéfices de la conquête auraient apporté luxe et relâchement des mœurs, et des femmes. Celles-ci, d'autant plus redoutables qu'instruites et plus libres sous l'Empire, auraient été l'avant-garde sinon les responsables de cette décadence sans cesse déplorée... Un fort courant misogyne, qui met l'accent sur la dépravation féminine, marque l'Empire ; Juvénal est un de ses représentants.

Les femmes, par ailleurs, prennent une part importante dans les débuts de l'expansion du christianisme, religion non institutionnelle, plus satisfaisante pour beaucoup que les cultes officiels et politiques des cités. Interdites de parole et d'enseignement par Saint Paul, elles se révèlent néanmoins de très utiles adeptes, donatrices, martyres...

La tradition judéo-chrétienne médiévale : Ève, Marie, les sorcières et les saintes ...

L'Église chrétienne, en accordant une âme à chacun, même aux femmes, a sans doute eu un rôle positif. La tradition judéo-chrétienne est cependant très ambiguë par les images véhiculées. Elle accumule des représentations négatives, qui se sont révélées durables et sans doute plus excessives que les stéréotypes et mythes gréco-romains. Ève est seconde créée, non de la terre mais de la chair, aux seules fins que l'homme ne soit pas seul, donc pour être l'auxiliaire obéissante de son époux. La tradition méditerranéenne de soumission est ainsi renforcée par un caractère religieux et sacré d'autant plus fort que l'obéissance (à l'homme, au mari) peut seule racheter la culpabilité

originelle d'Ève qui commit le péché fatal. Les filles d'Ève sont, comme leur mère, faibles, séductrices et dangereuses : il faut les garder et s'en garder . "Vipère", "trône de Satan", il y a peu de limites à la peur inspirée par la femme à la plupart des hommes d'Église et de monastères au Moyen-Âge, dans une tradition construite par les premiers Pères. Le corps de la femme est le mal incarné. Au XV^e siècle, lorsque Christine de Pisan collecte et réfute, par l'histoire de quelques grands mythes féminins, les stéréotypes misogynes, l'œuvre, *La Cité des dames*, est volumineuse... Symbole des "femmes réelles," Ève s'oppose à l'inaccessible Vierge Marie, exemple unique, seule à pouvoir concilier les deux états attendus des femmes. Celle-ci fait-elle contrepoids, par ses images, à un langage de mépris répété pendant des siècles ? Le culte marial, certes, s'épanouit à partir du XII^e siècle, avec une abondante iconographie. Mais devant la maternité, c'est la virginité qui est la valeur suprême, dont la perte, même dans le mariage, exige repentir et pénitence... Et, malgré quelques belles figures de saintes, l'image du Mal féminin perdure... L'Occident se persuade que la sorcellerie démoniaque, satanique est intimement liée à la nature féminine, que toute femme est une sorcière en puissance. "Pour un sorcier, dix mille sorcières..." Les bûchers brûlent surtout à partir du XV^e siècle et ne s'éteindront qu'au XVII^e siècle...

La courtoisie et ses égards, une compensation spécifique à la France et à l'Occident

A partir du XII^e siècle, la "dame" est placée au centre du jeu amoureux chevaleresque. Dans les cours seigneuriales, naissent et se répandent poèmes et rites "courtois" qui donnent à la femme, dans la joute d'amour, au moins l'image d'un pouvoir, celui d'adoucir et polir le guerrier enfin au repos. Pouvoir éphémère, illusoire surtout, enveloppe d'une subordination inchangée...

Cependant, par ces mots et ces gestes qui se répandirent au cours des âges, *"les rapports entre le masculin et le féminin prirent dans la société d'Occident une tournure singulière... Aujourd'hui encore... les traits qui dérivent de l'amour courtois sont de ceux par quoi notre civilisation se distingue le plus abruptement des autres."* (Georges Duby) .

Mais il faut prendre conscience que cette transformation limitée mais positive des rapports entre hommes et femmes, en se perpétuant au cours des siècles, put se révéler un piège... A garder l'enveloppe, agréable, des "hommages" prolongés jusqu'à nos jours par la galanterie, peut-on changer la subordination ?

Les mentalités et pratiques populaires que nous décrivent les fabliaux ou les farces sont moins subtiles, mais peut-être plus égalitaires. Certes l'effet comique du mari qui bat sa femme est assuré, plus encore par l'approbation d'icelle aussitôt qu'un tiers intervient, mais elle n'en reste pas moins sa compagne de travail...

GROUPES ET FIGURES DES SOCIÉTÉS MODERNES

L'étude de sociétés plus récentes permet de mieux faire apparaître aux yeux des élèves les groupes, les figures et les actions féminines.

En fait, elles sont partout...

Dans les hautes classes, de fortes personnalités émergent, de la Renaissance à la Révolution, qui jouent un rôle parfois politique (par le biais officiel et institué des Régences, par celui, oblique, des complots, des intrigues...), beaucoup plus souvent culturel. Femmes de lettres, frondeuses, favorites, ou tenant salon, Marguerite de Navarre, Mme de Sévigné, la Grande Mademoiselle, Mme de Maintenon ou Mme Geoffrin, elles existent dans la société et exercent une influence sur les relations sociales et les productions culturelles. Les traces laissées sont profondes. Une réflexion sur "pouvoir", "influence", "décision" serait certainement profitable aux élèves...

Dans le peuple, le travail est rude pour tous. Les sorcières se détachent parfois d'une masse laborieuse très exposée aux malheurs naturels et humains... Les "évidentes émeutières" (Arlette Farge) sont une figure familière, "boutefeux" qui ouvrent des révoltes (de la faim, par exemple) où la répartition sexuelle des rôles est établie : les femmes lancent l'action. L'iconographie nous suggère, aussi, à la campagne, des femmes qui peinent et qui servent, tandis que leur présence en ville se manifeste dans les activités commerciales, la sociabilité et le bruit de la rue.

Les salons, un lieu de vie intellectuelle et de mixité...

Après les cercles de reines et de princesses à la Cour (XV^e, XVI^e siècle), apparaissent en ville, autour de femmes dont les maris sont libéraux, absents ou morts, les salons particuliers. Ils naissent au XVII^e, se multiplient à la fin du siècle. Madame de Rambouillet établit un modèle, un décor, des manières. Les guerriers parlent, ils acceptent "cette coalition contre la grossièreté" qui avait marqué la cour d'Henri IV. Après la Fronde, les Précieuses font parler d'elles : elles osent réclamer de la considération pour les femmes, et un langage aussi bien dépourvu d'obscénités que de pédantismes. Cette dernière querelle, qui leur valut si fâcheuse réputation, porte, en fait, sur l'accessibilité du savoir.

Lieux "pédagogiques" au XVII^e siècle, les Salons deviennent au XVIII^e siècle (Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Julie de Lespinasse, Mme Necker...) des "caisses de résonance" pour les auteurs, savants et artistes. Ils sont caractérisés par la mixité intellectuelle ; des femmes s'y expriment, y trouvent une occasion de satisfaire leur soif de savoir, (certaines parviendront à aller assez loin, au XVIII^e, dans la connaissance des sciences), y entretiennent les hommes de leur vision du monde. Le langage s'y polit ; il se doit d'être clair, agréable, et se plie aux règles du jeu permanent qu'est la conversation. Une minorité de femmes peut ainsi participer de l'élite. Cependant, si certaines sont

tentées de passer "de la conversation à la création" (Claude Dulong), leurs productions littéraires, rares, se doivent de rester anonymes. Il en est ainsi de Mme de Lafayette avec *La Princesse de Clèves*, roman paru en 1678.

La mixité est particulièrement réussie en France, au XVIII^e, dans ces "États Généraux de l'esprit humain" où s'épanouit la philosophie des Lumières. Des femmes cultivées, intelligentes y sont de véritables partenaires avec qui on peut remettre en question des idées religieuses, politiques, scientifiques, qui sont capables de donner un élan aux débats... De cette mixité intellectuelle comme des usages de la « », il subsisterait en France, plus encore que dans les autres pays d'Europe, une tradition sociale de bons rapports, d'échanges, de jeux langagiers entre les deux sexes, de séduction plutôt que d'affrontement. D'aucuns y voient la cause profonde d'un féminisme contemporain français moins vigoureux qu'ailleurs, car beaucoup de femmes seraient soucieuses de ne pas rompre cette harmonie, «singularité française» déjà évoquée, et peut-être à examiner de près. En tout état de cause, cette réelle présence des femmes dans les salons et à la Cour est dénoncée alors par certains comme une des origines de la dégradation des mœurs ; en ce sens, elle pourrait contribuer à expliquer la «réaction» révolutionnaire...

Malgré cette activité des femmes sur la scène intellectuelle, leur volonté de savoir n'est pas reconnue comme normale et suscite de fortes résistances....

La femme savante comme épouvantail

Dès la Renaissance, on écrit beaucoup sur l'infériorité ou la supériorité supposées des femmes. Un débat se développe sur l'éducation qui convient aux filles. Quelles connaissances ? Des filles instruites ont existé, dans des milieux lettrés et des familles favorables. Des lettrés s'emploient à défendre les femmes (ainsi Cornelius Agrippa ou Erasme qui, malgré des expressions parfois très misogynes, réclame, dans le *Petit Sénat*, qu'on permette aux femmes d'accéder à l'instruction.)

Au XVII^e, tous les genres littéraires se saisissent du sujet. Molière, par ailleurs favorable à la liberté des sentiments pour les jeunes filles, met durablement les rieurs du côté de la misogynie domestique et fait des femmes savantes des épouvantails contre «nature» . Ne peut-on supposer que, lus, joués, appris depuis, même avec des éclipses, ces «classiques» contribuèrent à renforcer un «type», une phobie, une tradition de la ridiculisation de celles qui veulent apprendre, au nom des tâches qui leur sont assignées ?

Leur poids fut certainement écrasant par rapport à quelques lignes de La Bruyère ou au traité de Poullain de la Barre (*De l'égalité des deux sexes*) . Celui-ci estime que l'égalité doit s'inscrire sur les deux niveaux du savoir et du pouvoir. Les femmes ont accepté par habitude une dépendance qui ne leur a jamais laissé aucune chance : ni liberté, ni instruction. Aucune des différences physiologiques ne constitue pour le mâle un privilège et il conclut en demandant pour elles une solide instruction.

Elles peuvent tout étudier et assumer toutes les responsabilités. Les programmes d'éducation se multiplient à la fin du siècle et Fénelon ne dédaigne pas de se consacrer à une tâche aussi noble. Puis, Marivaux répond à Molière par *L'école des mères* ... Le débat s'élargit avec la philosophie des Lumières et permet à Rousseau de parvenir à la théorisation la plus parfaite : la femme est faite spécialement pour plaire à l'homme, et toute l'éducation des femmes «doit être relative aux hommes».

DÉMOCRATIE ET EXCLUSION DES FEMMES : LES ORIGINES

Un débat de la philosophie des Lumières

La question abordée à la Renaissance occupe une place de plus en plus importante au XVIII^e siècle et ne se résout ni dans les tumultes de la Révolution ni au XIX^e siècle. Elle est simple : les femmes sont-elles inférieures aux hommes par nature ou par éducation ? L'article «Femmes (droits naturels)» de l'Encyclopédie remet en cause l'idée d'une subordination naturelle. Laclos, Condorcet affirment que c'est une tyrannie injustifiée : « *On ne voit pas trop pourquoi un des sexes se trouverait en quelque sorte la cause finale de l'existence de l'autre...* » « *Ce n'est pas la nature, c'est l'existence sociale qui cause cette différence...* » (Condorcet).

Beaucoup de philosophes sont opposés à ce point de vue et doutent, de fait, de la raison des femmes, suivant en cela une représentation dominante dont Rousseau se fait le plus brillant interprète. La raison rend illégitime l'inégalité, mais la "nature" (les femmes sont faibles, fragiles, douces, trop sensibles...) veut que la sphère privée soit le domaine des femmes, que la sphère publique appartienne aux hommes. Destinées à la maternité, les femmes sont destinées en conséquence aux seuls soins des enfants ... et du mari. « *Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dans leur enfance* ». Le raisonnement qui fonde cette totale exclusion du domaine public consiste à constater, avec la sexuation, des différences physiques immédiatement jugées "faiblesses", "infériorités", et à extrapoler du physique au mental. Il consiste aussi à faire état de différences dans les tâches et les fonctions à un moment donné, différences qui se répercutent sur les réactions quotidiennes. Définies comme "naturelles" parce qu'anciennes, ces différences deviennent génératrices d'assignations définitives et exclusives sans que jamais soit envisagée une perspective historique ou une réflexion sur l'organisation sociale. Mécanisme intellectuel fréquent... On peut s'étonner de l'enthousiasme rencontré par cet auteur auprès des femmes dès la fin du XVIII^e siècle - Mme Roland, par exemple - et au XIX^e : est-ce parce que la mission morale et éducative attribuée les justifiait en leur donnant un domaine réservé ?

Ainsi la confusion des sexes et leur rivalité, très redoutées, nous l'avons vu, deviennent impossibles. Insidieusement, cette représentation est peut-être présente encore...

La Révolution exclut les femmes de la vie politique

Avec la rupture révolutionnaire, les femmes sont affranchies comme individus ; il n'y a plus de hiérarchie d'ordres, la question de l'égalité des sexes est implicitement posée. Citoyennes sans les

droits de la citoyenneté, les femmes entrent par effraction dans l'événement politique. Les femmes des quartiers populaires parisiens investissent l'espace public bien au-delà du rôle d'émeutières qu'elles ont déjà joué dans l'Ancien Régime. Certaines des journées insurrectionnelles sont leur fait propre (5-6 octobre 1789 ; Prairial an III). Elles compensent leur exclusion du corps politique légal par un contrôle sans indulgence sur les hommes politiques ; «tricoteuses de la Révolution», elles hantent les tribunes de l'Assemblée, elles s'organisent en clubs de femmes, elles multiplient pétitions et adresses. Dans les milieux dirigeants, la pratique des femmes se place à la limite du privé et du public, dans le prolongement des habitudes du XVIII^e. Quelques salons sont des lieux d'échanges politiques entre les deux sexes : Mme Roland par son influence mérite ainsi l'échafaud.

La réaction masculine est vive pour renvoyer les femmes à leur " place". Les députés se retrouvent à une écrasante majorité d'accord pour transformer en valeur la réalité du cantonnement domestique et écarter le droit de vote féminin. Ne sont-elles pas représentées par le chef de famille ? On écoute peu les positions opposées (et isolées) du député Guyomar ou de Condorcet (*Essai sur l'admission des femmes aux droits de cité*) : « Pourquoi des êtres exposés à des grossesses ou à des indispositions passagères ne pourraient-ils exercer les mêmes droits dont on n'a jamais imaginé de priver les gens qui ont la goutte en hiver et qui s'enrhument aisément ? ») Condorcet n'a pas plus d'audience quand il est question de faire accéder les femmes à l'instruction (*Mémoire sur l'instruction publique*).

Qu'en disent les femmes ? L'appel d'Olympe de Gouges intervient peut-être trop précocement, donc trop isolément, dans un monde trop nouveau. « Ô femmes ! Femmes quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la Révolution ? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé » . Sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791) prend pour modèle la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Celle-ci concerne en principe un individu neutre, abstrait, universel... mais l'application ne concerne que des hommes. En la féminisant explicitement, en transposant aux femmes les droits affirmés, Olympe de Gouges insiste sur le caractère bisexué de la communauté civile et politique et fait apparaître la supercherie d'un universalisme qui ne parle que du masculin. Et elle obtient le droit de monter sur l'échafaud sans avoir obtenu pour les femmes celui de monter à la tribune (cf. art. 10 de sa Déclaration). En octobre 1793 les clubs de femmes sont fermés, en 1795 la fréquentation des Assemblées politiques leur est interdite. Les rassemblements publics de plus de cinq femmes deviennent illégaux.

À l'issue de la période révolutionnaire, les femmes ont reçu un droit égal à l'héritage, et le droit au divorce (supprimé de 1816 à 1884). Elles sont exclues du pouvoir plus que sous l'Ancien Régime qui les interdisait de trône mais non de régence.

Des permanences dans l'argumentation fondent cette évidence d'une supériorité masculine sous-jacente à l'exclusion. Nous avons déjà évoqué l'alibi de "l'infériorité" physique donc mentale, de la

destinée maternelle donc domestique. Le passé ancien et plus récent est opportunément convoqué pour la conforter : démocratie antique, mauvais souvenir laissé par "l'administration nocturne des femmes" sous la Monarchie, triste mémoire des "tricoteuses de la Révolution" à Paris... Un argument perdure, contribuant à alimenter la méfiance des républicains jusqu'au milieu du XX^e siècle : celui de la collusion des femmes avec l'Eglise, qui trouve son point de départ dans leur fidélité aux prêtres réfractaires pendant la Révolution. Le reproche affiché ici n'est pas contradictoire avec l'idée, tacite, que cette même collusion peut être rassurante pour les hommes, l'Eglise garantissant un certain ordre moral. Les justifications de cette conviction masculine sont très souvent partagées par les femmes qui, responsables des mœurs, acceptent d'être exclues des droits civiques et représentées par les hommes, eux-mêmes responsables des lois. Nous avons vu que Geneviève Fraisse donne comme explication à ce consensus à la fois la crainte de la confusion des sexes (rivalité ou amitié remplaceraient alors l'amour) et la conscience que la logique démocratique permet à l'exception de devenir la règle.

Napoléon Bonaparte les prive des droits civils

Le Code civil de Napoléon Bonaparte (1804) fait des femmes des mineures à vie, passant de la tutelle du père à la tutelle du mari, plus assujetties que sous l'Ancien Régime. Le premier consul est en accord avec ses traditions méditerranéennes quand il dit clairement qu'« *il faut rappeler aux femmes avec franchise la soumission qu'elles doivent à l'homme qui va devenir l'arbitre de leur destinée* ». La femme doit obéissance à son mari et peut être ramenée de force au domicile qu'il a choisi ; il exerce seul la puissance paternelle ; son autorisation est nécessaire pour qu'elle exerce une profession et gère ses biens personnels ; elle ne peut accomplir aucun acte juridique... Il y a une inégalité considérable devant l'adultère : le mari n'est coupable que s'il tient sa concubine à la maison...

Avec les conquêtes révolutionnaires, bien des aspects du code civil furent diffusés en Europe. Celui-ci était censé confirmer et consolider les acquis de la Révolution... Certaines de ces dispositions ne devaient être supprimées en France qu'un siècle et demi plus tard (entre 1965 et 1975).

Malgré l'universalité affirmée des droits proclamés, ni la Révolution ni l'Empire n'ont permis aux femmes de devenir des individus libres et des citoyennes. Mais les débats sont enfin ouverts. Ainsi, Auguste Comte comme Balzac, Bonald comme Joseph de Maistre, réclament la hiérarchie des sexes. « *La femme est une propriété que l'on acquiert par contrat ; elle est mobilière car la possession vaut titre ; enfin la femme n'est à proprement parler qu'une annexe de l'homme...* » écrit Balzac dans la *Physiologie du Mariage* ; et il rappelle que « *La femme mariée est un esclave qu'il faut savoir mettre sur un piédestal.* » Cependant, l'exclusion des femmes est contradictoire avec les

notions d'égalité et de liberté que véhicule la démocratie dans ce début de siècle où se renforcent le partage entre public et privé, le face à face entre hommes et femmes.

DÉBATS ET COMBATS

INSTRUCTION ET TRAVAIL

XIX^e ET PREMIER XX^e SIÈCLE

La conquête du savoir (suite)

La réflexion sur l'enjeu éducatif devient centrale pour le XIX^e siècle. Si, à cette époque, l'imagerie littéraire et artistique juche plus que jamais "la" Femme sur un piédestal (Femme-Madone, Femme-Muse, Femme-Allégorie...), la femme instruite ne fait toujours pas le consensus... On peut rappeler symboliquement que le siècle s'ouvre (1801) avec la publication d'une brochure rédigée par un babouviste, ex-membre de la Conspiration des Égaux (!), Sylvain Maréchal : « *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes* ». Projet fictif, fantaisie, provocation...? Projet systématique, à coup sûr. Cet excès traduit des craintes très partagées au XIX^e devant une instruction qui pourrait non seulement faire oublier aux femmes la destinée domestique que leur assigne la nature (à un moment où l'homme agit toujours plus pour s'en affranchir...), mais encore nuire à leur décence et à leur bonne conduite, faire d'elles des rebelles au pouvoir du mari, des rivales avec qui l'amour n'est pas possible. Les salons du XVIII^e ont, certes, laissé le souvenir de conversations de qualité mais aussi celui d'une licence sulfureuse. Depuis deux siècles, la femme savante n'est-elle pas l'épouvantail qui détruit le bonheur des familles bourgeoises ? Balzac n'est pas le moins systématique dans cette position seule susceptible de garantir au mari qu'il ne sera pas déshonoré.

Il faut être Germaine de Staël ou Stendhal (dans *De l'amour*) pour être en mesure d'analyser qu'une femme d'exception par son instruction peut n'être pas à l'aise dans la société, faute de modèle d'identification et de femmes semblables dans son entourage : son comportement non conforme apparaît insupportable. Plus tard, c'est un affrontement avec Barbey d'Aurevilly sur les "bas-bleus" qui lance Maria Deraismes dans l'action féministe.

Par ailleurs, disent certains, une instruction excessive serait inutile, un gaspillage, en quelque sorte : la femme n'est pas créatrice, elle ne peut rien apporter. La Science et l'Art sont masculins ; les femmes peuvent tout juste donner une interprétation domestique des arts d'agrément. "Il n'y a pas de génie féminin" : pour ceux qui font ce constat, l'explication "naturelle" est évidente sans que jamais soit prise en compte l'histoire de l'organisation sociale et de l'éducation. Quant à imposer, comme George Sand, un mode de vie complètement libre et atypique, produire romans et essais, s'engager dans les débats politiques du siècle, entretenir amitié et correspondance avec les plus grands écrivains du moment, cela serait fâcheusement masculin sans pour autant être "génial"...

Certaines femmes, au XIX^e siècle, ont une conscience très vive que l'accès au savoir est un enjeu clef. Mais l'Église, qui a en charge l'éducation féminine, enseigne aux filles des classes aisées leurs devoirs d'épouses et de mères ainsi que les bonnes manières, aux filles du peuple leurs devoirs et la couture... Il est intéressant d'analyser comment peuvent s'effectuer les déverrouillages successifs.

Rien ne se passe avant la loi Duruy de 1867 (chaque commune de plus de 500 habitants doit avoir une école de filles). La III^e République fait un gros effort éducatif pour les filles, devenues un enjeu entre l'Église et le nouveau régime politique. Depuis la Révolution française et le clivage apparu avec le clergé réfractaire, les républicains avaient, nous l'avons vu, une grande méfiance vis à vis des femmes ; il faut, cependant, pour consolider le régime, éloigner les femmes de l'Église. Il apparaît nécessaire de donner aux républicains des compagnes en accord avec leurs maris et de former des mères pouvant éduquer des citoyens (mais non des citoyennes à part entière). André Léo (future communarde) écrit en 1869 : « *Ainsi, nos démocrates conservateurs quand même de la monarchie au foyer, qui n'ont été jusqu'ici vis-à-vis des femmes ni plus polis que l'Église, ni moins despotiques, font-ils des concessions ; il est sérieusement question de rendre les femmes capables d'élever des petits démocrates pour le salut de la société.* » Les écoles primaires de filles rendues obligatoires en 1882, ont pour seule touche de féminité la couture et l'enseignement ménager. Programmes, rapports, disciplines font apparaître un enseignement presque semblable à celui des garçons. Bien sûr les livres, ceux d'Instruction civique et morale des jeunes filles en particulier, exaltent la vocation domestique des femmes et les manuels de lecture et de grammaire sont richement alimentés d'exemples mettant en évidence cette "vocation". La loi de Camille Sée crée des lycées de filles (1880), premiers établissements secondaires féminins échappant à l'Église. La résistance est forte, les séances à la Chambre houleuses malgré la modestie du projet et du programme sans latin, sans philosophie (qui ferait des "ergoteuses"), sans baccalauréat. Pour aller à l'Université, elles doivent le préparer seules (100 bachelières en 1909, 1000 en 1920). Forcer l'accès à certains examens et concours suppose un savoir acquis furtivement, presque dérobé.

A la fin du siècle la nécessité de l'instruction est renforcée par une approche plus réaliste du problème des femmes des classes moyennes qui seront obligées de travailler parce que pauvres, célibataires ou soutiens de famille ; le développement du tertiaire appelle des employées. La guerre de 1914-1918 met en évidence le malheur des veuves et la crise des dots... Ainsi modifie-t-on les programmes de l'enseignement secondaire féminin en 1924. Plus de quarante ans après leur création, les lycées de filles commencent à préparer au baccalauréat. La lente "invasion" de l'enseignement secondaire et supérieur commence...

Ces quelques pistes ont été isolées, pour plus de clarté, des débats concernant le travail. En fait, l'imbrication est étroite.

Ont-elles droit au travail ?

Il faut sans cesse le répéter, les femmes ont toujours travaillé. Le XIX^e siècle n'a pas inventé la "femme au travail" : depuis longtemps existaient outre les paysannes, des fileuses, couturières, dentellières, femmes de chambre, commerçantes : les femmes ont, toujours, à une petite minorité près, apporté une lourde contribution (souvent non reconnue) à la vie sociale... Leur travail fait néanmoins couler beaucoup d'encre aux XIX^e et XX^e siècles, quand il devient plus visible parce que, surtout, se formalise la séparation public/privé.

À l'extérieur de la sphère privée, de la famille, est-ce un principe acceptable ? À quelles conditions ? Pour quel salaire ? Avec quelle protection ? À quels emplois ont-elles droit ?.

Le travail non qualifié fut longtemps une exploitation rentable et une protection élémentaire fut difficile à obtenir. L'industrialisation amène les employeurs à proposer, pour de très faibles salaires, des emplois qui comptent sur les qualités "naturelles" des femmes (adresse, endurance), qui sont de fait des qualifications acquises. La fragilité si souvent évoquée est oubliée : il y a place pour elles jusque dans les mines. Les bas salaires ne sont pas vraiment nouveaux. Mais les emplois sont, peut-être, plus souvent éloignés du domicile, le travail serait ainsi plus visible (même si on connaissait déjà l'éloignement auparavant). On parle surtout de la difficulté du cumul avec les tâches domestiques. « *Une femme qui travaille n'est plus une femme* » (Jules Simon). Le débat porte sur le cumul plutôt que sur l'extrême faiblesse des salaires. Selon les économistes du XIX^e siècle, le salaire de l'homme est l'essentiel pour les familles, celui des femmes un simple appoint. De leur point de vue, très communément admis, celles-ci ne peuvent pas être aussi productives que les hommes, et elles ont moins de besoins : le salaire est « naturellement » faible. Le travail des femmes devrait être réduit à de courtes périodes de leur vie. « L'homme doit nourrir la femme ». Beaucoup de réformateurs et de syndicalistes insistent sur le fait que, pour des raisons morales, les hommes devraient gagner un salaire familial et les femmes rester à la maison au lieu de concurrencer les hommes et de risquer leur vertu. La ménagère représente un idéal de respectabilité. En 1898, la CGT, qui vient de se déclarer pour l'égalité des salaires, précise à l'unanimité que seules sont "autorisées" à travailler les célibataires et les veuves. Certains ouvriers qualifiés, très marqués par les idées proudhoniennes (la femme ne peut être que « *courtisane ou ménagère* »), sont particulièrement hostiles au travail des femmes. L'affaire Couriau le met encore en évidence en 1913. Ce typographe est exclu de la section lyonnaise du syndicat : il aurait dû interdire à sa femme de travailler dans un métier du livre... Les travaux à domicile, qui respectent le partage social des rôles et la présence au foyer, ne suscitent pas ces résistances et les difficultés écrasantes de la double journée sur place ne sont jamais évoquées. La construction de l'identité ouvrière s'est ainsi faite sur le mode de la virilité. « *Le fer, le feu, le métal de l'ordre, le sang du sacrifice sont des*

emblèmes de la classe ouvrière qui encense par ailleurs les vertus de l'indispensable ménagère. »
(Michelle Perrot).

Rares sont les théoriciens qui, comme le marxiste Jules Guesde, soulignent la valeur autonomisante du travail des femmes et le combat à mener pour un juste partage de ses fruits entre tous.

La protection obtenue à partir de 1874 et 1892 sur les lieux (mines) et durées de travail (11 heures, dimanche) est limitée, mal appliquée, et à double tranchant : des lois concernant l'ensemble des travailleurs auraient parfois été préférables. En tous cas, il faut attendre 1909 pour que la fonction maternelle si souvent affirmée, soit un peu protégée (emploi garanti à l'issue des couches).

En 1914-18, les "munitionnettes" paraissent vaillantes sur les affiches, mais les mesures de protection sont suspendues, les journées longues (12 h), les salaires bas. Les grèves sont d'ailleurs nombreuses en 1916, 1917. La démobilisation est brutale et les femmes sont immédiatement invitées à rentrer chez elles et à monter au front de la maternité, du moins si elles ont encore un mari. Ouvriers et syndicats ont encore raidi leur hostilité au travail féminin.

Ainsi, les salaires restent officiellement et légalement inférieurs aux salaires masculins jusqu'en 1946. Les conventions collectives signées en 1936 (Front Populaire) prévoient en général un abattement de 15% pour les salaires féminins.

Le travail non qualifié était une triste nécessité, si profitable pour certains qu'il ne semblait pas contradictoire, dans les milieux dirigeants, avec un discours très général sur la destinée domestique et familiale des femmes...

Des métiers neufs, des professions intermédiaires apparaissent aux limites des classes moyennes, dès la fin du XIX^e : ce sont des emplois de services en « col blanc » (vendeuses, dactylos, employées des postes et télégraphes...). Les salaires sont modestes, les promotions exclues, mais l'honorabilité plus grande. L'employeur est assuré du dévouement de ses employées. Des possibilités s'ouvrent ainsi aux femmes de la petite bourgeoisie, en particulier celles qui sont hors dépendance (sans père ni mari). Elles doivent travailler parce qu'elles ne sont pas mariées; mais, parce qu'elles travaillent, elles ne pourront sans doute pas se marier... On fait mine de s'en inquiéter. Le métier d'institutrice joue un rôle innovant et permet d'appivoiser le travail féminin honorable et durable, susceptible de créer une identité professionnelle. Le personnel se recrute sur les mêmes exigences que le personnel masculin et contribue à faire apparaître une nouvelle forme de couple encouragée par l'administration qui y voit un avantage salarial : instituteur et institutrice mariés, ayant en charge les mêmes tâches professionnelles, partageant un même logement. Mais ce travail égal ne vaudra un salaire égal qu'en 1919... En 1924, les dames des Postes valent encore, quant à elles, 30 à 50% de moins que les "commis" et livrent seules leurs combats pour l'égalité, combats interrompus par la deuxième guerre.

Les professions valorisées, socialement et financièrement, s'ouvrent, elles, difficilement. Les pionnières se heurtent à de fortes résistances au nom de leur destinée féminine et les voies ouvertes sont peu suivies. La première femme médecin est reçue en 1875, elles sont 87 en 1900, 2% du corps médical entre 1914 et 1929. En 1900, une première avocate est inscrite au barreau, en 1914 il y en a 12. Marie Curie est la première femme professeur à la Sorbonne (1906). En 1920, les agrégations de grammaire et de philosophie s'ouvrent. Pour l'accès à la magistrature, il faudra attendre 1946. Le salaire égal pour les professeurs du secondaire fut obtenu en 1927. Avoir un métier choisi, percevoir directement un salaire, tenter de conduire une carrière se heurtaient à de solides barrières lentes à tomber.

Le débat cumul/arrêt au mariage revient sans cesse ainsi que l'image d'un célibat compensatoire, explicatif ou... expiatoire. La culpabilisation est latente ou explicite mais permanente. La femme savante est toujours un épouvantail et le spectre de la rivalité se précise... Les stéréotypes se renforcent. À faire des études, ces femmes ont perdu leur féminité. Le travail a une justification s'il est dans le prolongement des missions des femmes (éducation, soins), mais il faut qu'il se teinte "d'apostolat". Il faut bien que les femmes seules soient autonomes mais leur sort suscite la commisération, beaucoup d'interrogations, voire un certain trouble... Ainsi s'ancre l'idée d'une alternative, d'un choix nécessaire.

La Grande Guerre dans l'ensemble, n'a pas joué, pour le travail des femmes, le rôle fortement émancipateur si souvent évoqué. Certes, la mobilisation des femmes frappe les contemporains : ne se sont-elles pas introduites dans des secteurs où elles étaient complètement absentes auparavant ? Leur visibilité devient soudainement beaucoup plus grande. Si la guerre est bien une expérience sans précédent de liberté et de responsabilité, celle-ci est très éphémère, les changements s'avèrent limités : l'homme guerrier doit être rassuré sur sa place dans la société, il faut donc cantonner les femmes aux fonctions de remplaçantes et, dès que possible, les renvoyer à leurs rôles traditionnels. Les mythes virils reprennent aussitôt de la force.

L'entre-deux-guerres, on ne peut s'en étonner, voit donc se développer une idéologie très hostile au travail féminin : celui-ci serait responsable de la dénatalité, de la désagrégation des foyers, de la dégénérescence des mœurs, de l'abdication des parents... Il serait le signe de l'égoïsme individualiste de femmes oubliant leur unique destin «naturel», la maternité. Cette hostilité s'accroît avec la crise des années 30. On accuse les femmes de «prendre le travail» des hommes et en France, les femmes mariées n'ont pas droit aux allocations de chômage.

Pourtant, le travail féminin en France ne diminue que peu (de 38 à 34% de la population féminine en âge de travailler) et reste nettement supérieur à celui que connaît l'Angleterre. En même temps, il se modifie assez profondément. On assiste à une baisse de la domesticité, à une redistribution industrielle, à une forte augmentation dans les services, à une avancée dans les

carrières intellectuelles et libérales. Les filles de la bourgeoisie aux dots dévaluées étudient davantage et travaillent plus même si, souvent, leur diplôme ne fait qu'embellir leur corbeille de mariage... Dans un contexte de déséquilibre démographique, le travail des femmes des classes moyennes, surtout, est plus apparent qu'avant 1914. Mais cette nécessité n'a pas acquis sa légitimité et suscite une opposition qui peut s'exprimer dans toute sa force avec le gouvernement de Vichy.

La « Révolution nationale » affirme très haut que les femmes ne se justifient que par la famille. Elles doivent se retirer du marché du travail (cf. Acte du 10 octobre 1940), oublier leur individualisme, leur frivolité et leur esprit de jouissance pour revenir à l'esprit de sacrifice nécessaire à l'intérieur de la cellule familiale. Dans ce régime qui place les Françaises et les Français sous le signe de la culpabilité, les femmes se retrouvent lourdement chargées... La maternité, rempart contre l'immigration, est désormais leur seule tâche « naturelle ». Et la scolarité des filles doit être repensée en conséquence. L'étude de cette période est une occasion d'analyser les écarts qui se produisent entre l'idéologie affirmée et les actions possibles. Le discours familial vichyste ne fut pas toujours conciliable avec les contraintes imposées par la guerre, l'occupation et le manque de main d'œuvre. L'Acte d'octobre 1940 sur le travail féminin fut annulé en 1942. En revanche, le divorce est rendu plus difficile, l'avortement plus lourdement réprimé (une exécution) et la Fête des mères (créée en 1926) relancée à grand renfort de propagande.

En 1946, le principe d'égalité entre hommes et femme fut inscrit dans la constitution. Il pouvait concerner le travail. Sa mise en œuvre est une autre histoire.

Créer, malgré tout ?

... malgré les devoirs envers la famille, la réprobation sociale qui frappe une femme qui s'expose, une instruction dérobée ou acquise par hasard, l'absence d'un espace "à soi", et surtout... "l'absence de génie" ? Depuis la Renaissance, le "génie" s'impose progressivement comme explication de la création artistique. Il inclut l'énergie, l'imagination, la capacité de triompher de tous les obstacles et de se manifester par des productions d'une beauté indiscutable. Tout cela ne peut qu'être lié au sexe masculin, tandis que le sexe féminin est lié à la passivité, l'imitation, la reproduction : « l'idée de génie est inscrite dans un système de séparation des sexes ».

On accepte des femmes qu'elles soient des interprètes ; dans la bourgeoisie, on attend d'elles une pratique domestique des arts "d'agrément" dans des moments laissés libres par les tâches familiales : un peu de peinture ou de piano, éventuellement une correspondance. A celles qui veulent davantage, le risque d'une vie plus ou moins marginale.

Pour mieux cerner la diversité de quelques trajectoires, nous prenons des exemples également hors de France.

Madame de Staël, fille unique de Necker, élevée dans le dernier salon du XVIII^e siècle, ne faiblit pas dans la résistance intellectuelle à l'empereur et assume un exil qui lui coûte. Elle vit difficilement l'isolement de la femme auteur, critiquée sinon agressée par tous. Amour et gloire ne sont pas compatibles : elle en souffre toute sa vie et ne manque pas de l'écrire.

« *Nous autres , femmes artistes, qui pouvons vivre presque comme des hommes, nous restons femmes en dépit de tout* », dit George Sand. Seule, indépendante, provocatrice sous son pseudonyme et ses vêtements masculins, elle impose, sans souci de la mauvaise réputation et des qualificatifs peu amènes, sa volonté de liberté, sa vie pleine d'hommes et de ruptures bruyantes (qui n'exclut pas la passion maternelle), ses solides amitiés masculines, son abondante production (romans, mémoires, correspondance), sa passion politique individuelle ; sa révolte est personnelle, mais elle suggère "l'idée de la femme libre " (Geneviève Fraisse). Ces deux auteurs posent, avec *Corinne* et *Consuelo*, le problème de la femme créatrice.

Clara Schuman, elle, choisit une création dans l'ombre du mari servi et reconnu comme le maître incontesté. A la fin du XIX^e siècle, Lou Andréas-Salomé (1863-1937) se révèle comme une véritable accoucheuse d'écritures masculines au long d'une amitié féconde avec Nietzsche et Rilke, une partenaire hautement appréciée de Freud, ayant elle-même vécu une liberté personnelle et intellectuelle, dont elle ne fait absolument pas un exemple général pour d'autres femmes... En se mariant avec le premier des "génies" dont elle fut la compagne, Alma Mahler renonce à composer ; elle continua dans cette voie d'égérie professionnelle avec l'architecte Gropius, puis l'écrivain Franz Werfel.

Pour avoir été audacieuse dans sa vie privée (une liaison avec Rodin), dans son choix de carrière (la sculpture considérée comme éminemment masculine), dans ses thèmes (le désir des femmes)... et la force de ses œuvres, Camille Claudel (1864-1943) fut abandonnée de tous, perdit la raison et la liberté : elle fut internée de 1913 à sa mort.

DÉBATS ET COMBATS :

DEVENIR LIBRES ET ÉGALES

XIX^e ET PREMIER XX^e SIÈCLE

L'apparition du féminisme

Les allégories féminines personnifiant la liberté se multiplient dès la Révolution ; ensuite fleurissent les Marianne de la République : les femmes sont néanmoins toujours exclues des droits politiques et civils. C'est à partir de la III^e République qu'on commence à utiliser le mot de "féminisme" pour désigner l'aspiration des femmes à l'égalité, la prise de conscience de leur subordination, (de leur oppression ?), leur désir de devenir ce que la Révolution et L'Empire leur ont refusé d'être : des individus libres et des citoyennes. Nous esquivons ici les très riches discussions soulevées par le féminisme, sa définition et son histoire... (cf. Florence Rochefort dans *Une histoire sans les femmes est-elle possible*, de Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon, Perrin, 1999). En tout état de cause, le terme peut désigner un mouvement politique, social et culturel comme une attitude individuelle : de cette dernière on trouve des traces depuis Christine de Pisan (XV^e siècle)...

On pourrait considérer que le mouvement politique et social était apparu dès la Révolution avec Olympe de Gouges ; il traverse XIX^e et XX^e siècle.

Sur une longue durée, le féminisme garde des caractères identiques. Il surgit surtout dans les moments de tension, de révolution, de reconstitution du pouvoir (1830, 1848, 1871, 1880) avant de connaître une période forte entre 1900 et 1914. Il ne s'incarne pas dans des organisations stables ou hiérarchisées. Il hésite dans ses alliances (socialistes ou républicains ?) qui toujours suscitent des déceptions... Il use volontiers d'armes légères (pétitions, tracts, lettres) mais aussi de la presse et éventuellement de manifestations imaginatives et ludiques. En quelques occasions (1848) les clubs réapparaissent, vite inquiétants aux yeux du pouvoir et rapidement fermés. D'une façon générale, les figures (les héroïnes) ont été retenues au détriment des groupes actifs et plus anonymes. La mémoire des poussées combattives se transmet mal et, longtemps, le féminisme semble condamné aux répétitions.

Le socialisme utopique ouvre la voie. Fourier fait de l'extension du droit des femmes et de la réforme radicale du mariage la mesure du progrès social. Avec l'apparition du mouvement saint-simonien pour lequel affranchissement des prolétaires et affranchissement des femmes sont des causes jumelles, des femmes se présentent comme un groupe de sujets politiques réclamant leur émancipation et font une expérience profondément inédite. Une revue, fondée par des ouvrières, *la Femme libre* devenue *la Femme nouvelle* puis *la Femme affranchie* et enfin *la Tribune des Femmes*

porte leurs paroles. La silhouette romantique, quasi messianique, de Flora Tristan émerge de cette première moitié du XIX^e siècle. Elle a connu pauvreté et mariage manqué et veut, en parcourant la France, faire connaître et concilier cause ouvrière et cause des femmes. Ainsi dit-elle « *L'homme le plus opprimé peut opprimer un être, qui est sa femme. Elle est la prolétaire du prolétaire* ».

Le problème des priorités divise. Il divise, en particulier, « les femmes libres de 1848 », celles qui se sont engouffrées dans la brèche révolutionnaire pour prendre la parole, trouver dignité, reconnaissance et autonomie. Parmi elles quelques femmes connues et beaucoup d'anonymes, ménagères ou travailleuses de la moyenne et petite bourgeoisie (institutrices, sages-femmes), ouvrières du textile et de la couture. C'est un moment d'intense effervescence féminine qui se traduit par des manifestations, des pétitions, des tracts, des journaux (la *Voix des femmes*, lancé par Eugénie Niboyet). Au-delà des pétitions sur le droit au travail et les salaires dans les Ateliers nationaux, certaines veulent d'abord obtenir les droits civils : le divorce (supprimé en 1816), la gestion des biens propres, la libre disposition du salaire, l'égalité de traitement dans l'adultère, l'autorité égale sur les enfants... George Sand, engagée par sa plume aux côtés du gouvernement provisoire, avait fait de l'égalité civile le préalable absolu à la revendication politique. « *Le malheur de la femme entraîne celui de l'homme comme le malheur de l'esclave entraîne celui du maître* » Il faut d'abord affranchir les femmes de la dépendance dans le mariage. D'autres insistent sur le droit de suffrage. Jeanne Deroin mène un combat obstiné et intransigeant, en 1848, pour les droits politiques des femmes, « *au nom d'un principe qui renferme en lui l'abolition de tous les privilèges* ». George Sand prend sa distance par rapport à « ces dames » qui ont voulu présenter sa candidature. En définitive, le suffrage décrété comme universel (et défini comme tel pendant le siècle qui suit) est masculin...

Presque tout au long du second Empire, c'est le silence ; puis la revendication des femmes refait surface à la fin de cette période, sous la plume de diverses femmes de lettres, toujours divisées sur les priorités. Parmi elles, André Léo, future communarde, Julie Daubié, la première bachelière... Le journal, *Le Droit des femmes*, créé par Léon Richer et Maria Deraismes, analyse de façon approfondie la condition féminine et la situation faite par le code civil. « *Les démocrates ont créé l'universel à leur usage, universel sans précédent, universel de poche, laissant de côté la moitié de l'humanité* ». L'enseignement des filles fait l'objet d'une série d'articles.

Par ailleurs, ouvrières et femmes du peuple reprennent la parole, elles, dans les clubs, lors de la Commune pour dire la priorité des problèmes du travail et du travail féminin, pour dire aussi leur anticléricalisme. Elles se veulent citoyennes combattantes : environ mille d'entre ces "pétroleuses" (la plus illustre est Louise Michel) sont déférées aux conseils de guerre. Cependant, dès le début de mai 1871, André(e) Léo se montre désabusée : « *Une fois de plus, les femmes n'ont rien à gagner à*

l'avenir immédiat de cette révolution, car le but est maintenant l'émancipation des hommes, non des femmes ».

Le temps de l'affirmation

La III^e République permet aux femmes de s'organiser plus durablement ; elle voit se multiplier les associations qui publient des revues ou journaux, qui veulent se faire connaître par la parole et par des actions, qui sont soutenues par des personnalités. Le recrutement, à la fin du siècle, bénéficie sans doute de la généralisation de l'instruction et du développement du travail des femmes des classes moyennes. Le mutisme des manuels pourrait-il s'expliquer par le foisonnement des organisations, des manifestations, des participantes qui rendrait le choix serait trop difficile ?

Ici nous citerons *la Ligue française pour le droit des femmes* (Léon Richer et Maria Deraismes) : Victor Hugo, Victor Schoelcher, René Viviani en sont les premiers présidents d'honneur. Elle amorce une alliance de la franc-maçonnerie, de l'anticléricalisme, et du féminisme. Les associations, comme les congrès nationaux et internationaux qui eurent lieu entre 1878 et 1913, s'attachent surtout à dénoncer le Code civil et l'exploitation du travail féminin.

En désaccord avec cette priorité, la plus convaincue de nos suffragistes d'avant 1914, Hubertine Auclert fonde le journal *La Citoyenne* (1881) et l'association *Le suffrage des femmes*. Elle fait preuve d'une énergie publique jamais démentie jusqu'aux premières années du XX^e siècle. Elle pense que le vote féminin transformera, de proche en proche, la vie sociale tout entière : « (avec un bulletin de vote), *la femme citoyenne se relèvera promptement de sa fâcheuse situation économique, l'État et la législation ne l'infériorisant plus, toutes les carrières, toutes les professions lui seront accessibles, et quel que soit son travail, elle ne le verra plus déprécié sous ce prétexte ridicule qu'il émane d'une femme* »... Lettres, articles, pétitions, agressions d'urnes, manifestations contre le 14 juillet, refus d'impôts : elle sait mettre en scène et en paroles de multiples provocations... « *Je n'ai pas de droits, donc je n'ai pas de charges, je ne vote pas, je ne paye pas.* » Au tournant du siècle, *La Fronde* fondée en 1897 par Marguerite Durand marque une date : c'est le premier quotidien uniquement dirigé, administré, rédigé, composé et imprimé par des femmes. Républicain et laïque, il est immédiatement dreyfusard : "*Moi, féministe convaincue et anxieuse de voir réformer le Code, je prétends que si nous ne demandons pas justice pour un condamné que nous avons lieu de croire innocent, nous n'avons pas le droit de réclamer justice pour nous*" (Maria Pognon dans *la Fronde* du 24 janvier 1898).

Au début du XX^e siècle, le féminisme français est multiforme, sommairement divisé entre des féminismes "bourgeois" que nous venons de décrire et le féminisme socialiste qui établit une hiérarchie de priorités : d'abord la lutte des classes, ensuite l'affranchissement des femmes qui sera une conséquence automatique de la destruction du capitalisme. La conjugaison des luttes contre les

deux types d'inégalités a du mal à se faire. C'est sans doute Louise Michel qui représente le mieux cette double implication.

L'identité féminine est au cœur des discussions sur la stratégie féministe et la quête d'une libération personnelle s'inscrit dans la recherche de l'égalité des droits. Au tournant du siècle, l'opinion est sensible à l'apparition des «femmes nouvelles» qui suscite, en réaction, une réaction identitaire masculine dont la France n'a pas l'apanage, si on se réfère au Manifeste futuriste de Marinetti. L'agitation est souvent moins vigoureuse qu'en Angleterre, et donc surtout orientée vers l'émancipation civile. Mme Pankhurst attribue la moindre vigueur de la revendication politique au pouvoir occulte des femmes en France... Néanmoins, la plus grande manifestation féministe d'avant la première guerre, le 5 juillet 1914, rassemble 6000 personnes réclamant le vote des femmes.

La Grande Guerre marque une interruption brutale : les féministes sont engagées avec conviction dans l'effort de guerre. L'Union sacrée l'exige

En 1919, le retrait est demandé, les « profiteuses de guerre » doivent repeupler la France et les guerriers retrouver leur place. 1919 serait, pour certaines, le début d'un "entre-deux-féminismes" ou d'un ralentissement qui se prolongerait jusque vers 1960. Pour d'autres, la coupure se situe en 1940 et, dans l'entre-deux-guerres, le féminisme se diversifie et s'accroît. De fait, les associations reprennent leurs activités, toutes d'accord désormais sur la revendication du droit de vote ("dont disposent alors 140 millions de femmes dans le monde"). Elles manifestent lors de chaque navette infernale entre la Chambre et le Sénat sur ce projet mais beaucoup pensent que d'autres problèmes exigent une attention immédiate : la fermeture de nombreuses professions qui se maintient, le débat sur l'égalité ou la protection dans le travail, puis la défense du travail féminin face à la crise... La libération sexuelle les laisse silencieuses et seules quelques féministes radicales (Madeleine Pelletier) condamnent les lois de 1920 et 1923 réprimant l'avortement, la contraception, et la propagande néo-malthusienne.

Dans les années 30, en marge des anciennes associations, Louise Weiss engage sa forte personnalité, avec fougue et imagination, pour relancer le combat du droit de vote des femmes, avec son association « la Femme nouvelle ». Elle reprend la tactique de l'événement spectaculaire. Mais elle découvre que convaincre les femmes est aussi ardu que d'emporter l'adhésion des hommes politiques. *« Les paysannes restaient bouche bée quand je leur parlais de vote. Les ouvrières riaient, les commerçantes haussaient les épaules, les bourgeoises me repoussaient horripilées. »*

En dehors des associations et des revendications homologuées, l'ouverture de certaines professions, l'accès plus facile à l'enseignement secondaire et supérieur permettent à quelques femmes de se forger une existence individuelle hors-norme. Exceptions exemplaires, peut-être, qui ouvrent des voies, mais qui n'impliquent pas un apport de forces immédiat au féminisme qui s'étirole à la veille

de la deuxième guerre. Simone de Beauvoir, jeune fille fort peu rangée de l'entre-deux-guerres, a su analyser avec acuité ses propres difficultés à s'affranchir de la tradition, et l'échec de son amie Zaza, mais ne s'est pas du tout intéressée, à ce moment-là, à ce type de mouvement. En même temps s'entr'ouvre la porte de la création féminine : Sonia Delaunay, Colette...

Vichy : résistantes méconnues, collaboratrices punies

Nous avons vu que Vichy est un exemple de la persistance obstinée (dans les droites traditionnelles et extrêmes) et de la résurgence en force, à la première occasion, de l'idéologie de « l'éternel féminin », du cantonnement et de la glorification domestiques.

Submergées par les problèmes de la survie quotidienne dont elles sont les principales responsables, comment agissent-elles sur le cours des choses ?

Sans doute moins nombreuses mais surtout moins visibles que les hommes comme engagées dans la Résistance, elles fournirent quelques figures de premier plan (Casanova, Fourcade, Albrecht et d'autres mériteraient sans doute de figurer dans la nomenclature des manuels) et beaucoup d'anonymes de la liaison, du renseignement, de la sauvegarde et de l'appui matériel.

Absentes des structures politiques de la Collaboration, celles qui furent inquiétées à ce titre relèvent de deux catégories. Les femmes célèbres ou bien placées qui associèrent leur nom à la vie mondaine sous l'occupation et servirent ainsi de caution. Des anonymes, coupables, pour le plus grand nombre, de « mauvaise conduite » : « des épurées plus que des collaboratrices »... Quel rôle jouèrent dans l'imaginaire social les tontes de collaboratrices –«prostituées» opposées à la vertueuse Marianne ?

Sur 1060 compagnons de la Libération, on ne compte que 6 femmes. Une proportion qui n'a guère de rapport avec la réalité. La mémoire nationale est-elle actuellement moins partielle et partielle ?

Maigres acquis jusqu'au suffrage octroyé

Le bilan des mesures obtenues ou accordées est vite établi et ne peut, en aucun cas, constituer le seul élément à transmettre sur cette longue période.

- En 1884, le divorce est rétabli sous condition de faute.
- A partir de 1908, il peut être obtenu après trois ans de séparation de corps.
- En 1907, une loi autorise les femmes à disposer de leur salaire, mais elle est souvent "ignorée" des banquiers.
- En 1938, une loi abroge l'article 213 du code civil par lequel la femme devait obéissance à son mari... mais celui-ci devient "chef de famille".

- Les femmes reçoivent une capacité légale pleine et entière qui se révèle peu applicable.
- En 1919, 1925, 1932 et 1935 le Sénat refuse d'entériner le droit de vote des femmes proposé par les députés.

Il faut attendre le décret de 1944 pour que les Françaises se voient octroyer le droit de vote par le gouvernement provisoire du Général de Gaulle alors que les Anglaises l'avaient reçu en 1918. La constitution de 1946 garantit en théorie à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. Il restait à mettre en œuvre le principe dans les lois et la réalité, en fonction d'un jeu complexe entre besoins de l'État et de l'économie, évolution de la société, expressions de rapports de forces....

Dans les premières années qui suivent la guerre, les Françaises, qui s'étaient vu reconnaître depuis longtemps une expertise sociale acquise dans l'action philanthropique, qui avaient manifesté, pour certaines, leur citoyenneté dans la Résistance, sont presque absentes des partis politiques et des Assemblées. Elles sont un peu plus nombreuses dans les syndicats mais n'apparaissent guère dans les instances dirigeantes. L'égalité est entérinée, rien ne semble changer. Sauf quelques apparences

L'habit ne fait pas (encore) la femme libre...

Certains ont vu, dès avant 1914, dans les changements vestimentaires un bouleversement fondamental, une transgression de tous les interdits traditionnels garants des bonnes mœurs et des bons rôles. « *L'invalidation sociale se manifeste d'abord par une invalidation physique* » (Philippe Perrot). Le corset, qui handicape le corps a suscité maintes critiques des hygiénistes du XIX^e siècle, mais leur raisonnement reste de peu de poids face aux ardents défenseurs de cet instrument de contention et de maintien. « Il faut souffrir pour être belle ». Les femmes se sont débarrassées du corset un peu avant 1914 (le couturier Poiret a osé franchir le pas vers 1905) ; elles conquièrent pendant et au lendemain de la guerre une liberté d'allure et de mouvement très nouvelle dans des vêtements souples et raccourcis. Certaines font porter une main sacrilège sur leurs cheveux. La «garçonne» (refusée par beaucoup de féministes) précède, dans les images négatives et généralisantes, qui se sont succédées au cours du siècle, la femme «libérée » et la «superwoman». Elle accompagne le libre choix des conjoints, une progression des divorces, une grande mixité des loisirs, les possibilités d'éducation... et peut-être même la conviction souterraine que les femmes ont le droit de disposer de leur corps. En effet, malgré les lois «natalistes» de 1920 et 1923 réprimant toute provocation à l'avortement, toute propagande anticonceptionnelle, malgré le mutisme des féministes à ce sujet, la natalité est basse dans l'entre-deux-guerres...

Mais les autres images (la fée du logis, la ménagère professionnelle, la consommatrice avertie, la mère attentive à ses lourdes responsabilités maternelles et à la pression médicale) se vendent bien et font vendre. Les brillantes exceptions ne font pas règle dans un premier temps, mais constituent

souvent, dans la pratique, un alibi qui renvoie les autres à leur propre «responsabilité» pour la bonne conscience de tous : moment de latence où l'exception confirme la règle ? Il apparaît également que quelques-unes peuvent s'inventer plus facilement de nouveaux modes de vie.

La période qui voit s'effacer le premier féminisme est donc complexe, elle produit des changements de comportements (dispersés mais très visibles) et des renforcements de stéréotypes ; elle voit naître des textes fondateurs qui paraissent dans l'immédiat après-deuxième-guerre : *Une chambre à soi* de Virginia Woolf (1929), traduit en 1951 et *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir (1949). Ce texte suscite un véritable scandale et une violente polémique qui mobilise des intellectuels renommés dont beaucoup (droite traditionnelle et communistes) se montrent très agressifs vis-à-vis de l'auteur. Le livre a rouvert le débat sur la définition du politique (le privé peut devenir politique) et marque l'émergence d'un nouveau féminisme qui se développe quelques années plus tard avec la fondation de *Maternité heureuse* : les mêmes familles idéologiques vont s'affronter.

ÉGALITÉ INACHEVÉE, INÉGALITÉS RECOMPOSÉES

DEPUIS 1960

Les ruptures que l'on peut reconnaître dans l'histoire des femmes ne coïncident pas toujours avec celles d'une histoire plus anciennement et plus consensuellement établie. Ainsi la fin de la Deuxième guerre mondiale apparaît moins significative que le tournant des années 60 qui ouvre sur des changements **sans précédent** pour les femmes en Occident. Les élèves en prennent difficilement conscience. Comme d'habitude, l'histoire proche rend difficile les choix dans le foisonnement d'opinions, de faits, de mouvements. Par ailleurs, elle est pour les lycéens, aussi éloignée que la III^e République et ce serait un risque de ne leur délivrer que quelques repères ; ils ne sauraient restituer, par eux-mêmes, les enjeux.

La maîtrise de la reproduction

La formidable révolution «néoconceptionnelle» constituée par la maîtrise des moyens contraceptifs permet aux femmes de ne plus subir un destin mais de décider de leurs enfants et de leur famille... Il y a un «avant» et un «après» les années 60-70. La nature se contrôle et ce sont les femmes qui prennent le pouvoir sur la reproduction.

Avant ? Les vies amoureuses les plus légitimes et les plus conjugales possibles sont hantées par la crainte de la grossesse non voulue, scandées par l'attente des règles ; les avortements clandestins et dramatiques avec la menace du tribunal comme toile de fond ; le contrôle des parents, des voisins, sur les jeunes filles porteuses de «l'honneur» de la famille... La France catholique est toujours sous le coup de la loi de 1920 punissant l'évocation même de la contraception.

En quelques années tout cela disparaît, s'efface en laissant si peu de traces que la mémoire ne s'en est pas transmise aux nouvelles générations. Beaucoup de pays occidentaux disposaient déjà de centres d'information sur les moyens contraceptifs. En 1956 un groupe de médecins et de journalistes commence à parler en France du drame des grossesses non désirées (350 000 avortements par an ?) « *Les hommes ont toujours beaucoup de courage pour supporter les malheurs des femmes* » (Françoise Giroud).

«Maternité heureuse» (dont le nom même est sacrilège, laissant apercevoir qu'elle peut ne pas l'être...) fondée cette année-là devient le "Mouvement français pour le planning familial" en 1960. Il joue un rôle d'information et facilite l'entrée illégale de produits contraceptifs en provenance de l'étranger. En 1967, la discussion de la loi Neuwirth destinée à permettre la prescription de «la» pilule (inventée par Pincus et commercialisée aux Etats-Unis dès 1960) donne lieu à ces mémorables débats que savent tenir les députés français depuis presque deux siècles quand il s'agit des droits des femmes. « *Les hommes perdront la fière conscience de leur virilité et les femmes ne*

seront plus qu'un objet de volupté stérile »(député Coumaros). Finalement adoptée, elle est suivie d'une vigoureuse et spectaculaire campagne pour la liberté de l'avortement impulsée par une association plus radicale, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), qui pratique ouvertement des IVG et assure des «voyages à l'étranger». Il a l'appui d'intellectuelles et d'artistes. Le procès de Bobigny (Gisèle Halimi) et le manifeste des 343 (femmes connues qui déclarent avoir avorté) en sont les épisodes les plus connus. Simone Veil obtient du Parlement, en 1975, une loi provisoire autorisant, dans certaines conditions, l'interruption volontaire de grossesse. La loi est confirmée en 1979.

À la fin des années 80, une Française sur deux (en âge de procréer) utilise la pilule ou le stérilet. Parallèlement, dès les années 70, s'est amorcée une tendance à la chute de la courbe de nuptialité. Une nouvelle forme de couple apparaît, plus exigeante et plus précaire. La loi libéralisant le divorce, en 1975, accompagne cette évolution. La «faute» n'est plus nécessaire, le consentement mutuel est possible.

L'acquisition des droits civils

La libre administration des biens personnels et le libre exercice d'une profession (1965), le salaire égal pour un travail égal (1972), la gestion commune des biens communs du ménage et la disparition définitive de la notion de chef de famille (1985), l'égalité professionnelle à l'embauche (1983)... sont autant de confirmations légales d'une autonomie en voie de reconnaissance arrachée... peut-être parce qu'elle devient de plus en plus effective dans le domaine économique.

La construction de l'autonomie financière

L'intégration croissante des femmes au marché du travail est un élément majeur du contexte économique des années 60. Elle est facilitée par la prospérité des Trente Glorieuses (1945-1973).

À compter des années 50, lentement d'abord, puis beaucoup plus massivement, la "technologie" envahit les foyers. Deux conséquences majeures peuvent en découler. Les nouveaux moyens peuvent culpabiliser les femmes si la maison n'est pas de plus en plus rutilante, la cuisine de plus en plus subtile, susciter sans cesse de nouveaux besoins chez des consommatrices qui voient, par ailleurs, décliner le sens de certaines activités traditionnelles concurrencées par le bon marché des produits industriels (conserves, confitures, couture...). C'est la mystification de la femme mythifiée dénoncée par Betty Friedan aux États-Unis en 1963, dans un livre rapidement traduit et vendu à des millions d'exemplaires.

Mais le développement technologique peut aussi permettre l'activité extérieure des femmes mariées qui gagneront ainsi un deuxième salaire facilitant l'équipement du ménage, la consommation et... leur autonomie. Parallèlement, le développement rapide de la production et des services rend nécessaire cet appel à la réserve de main-d'œuvre que constituent les femmes. Dans

les années 50, le modèle de la femme au foyer reste l'idéal dominant dans la bourgeoisie et les classes moyennes et représente une promotion sociale pour les ouvrières, encouragé par une propagande qui fait, depuis longtemps, des mères au travail des "mauvaises mères." En 1960, le taux d'activité des femmes est au plus bas de tout le XX^e siècle. Mais à partir de 1960 la courbe se renverse et le taux d'activité des femmes augmente sans cesse : elles deviennent surtout salariées du secteur tertiaire. Entre 1968 et 1973 le tertiaire assure 83% des créations d'emploi et ceux-ci sont occupés à 60% par des femmes. S'arrêteront-elles au premier ou au deuxième enfant ?

Vingt ans de crise de l'emploi ne parviennent pas à arrêter la montée inéluctable de l'activité féminine, véritable vague de fond qui submerge le barrage des nostalgies traditionalistes. Aujourd'hui, 11,5 millions de femmes travaillent contre 6,5 millions en 1960. Elles représentent 45% de la population active même si cette autonomie financière a son prix : elles paient le plus lourd tribut au chômage, elles assument souvent seules la double journée (cf. la première partie).

La prise de certains bastions masculins

Les femmes sont enfin devenues visibles dans la vie publique et économique. Dès 1965, elles sont aussi nombreuses que les garçons à se présenter au baccalauréat et elles entrent nombreuses à l'Université. Si depuis 1947, les concours d'entrée à l'ENA leur sont ouverts, les années 70 les voient accéder aux principales formations d'excellence : Polytechnique, HEC, ESSEC (1972) à la suite d'autres écoles d'ingénieurs.

Simultanément, à dose encore infinitésimale, elles s'assurent des carrières prestigieuses : se succèdent la première ambassadrice (1972), la première rectrice et la première femme professeur au Collège de France (1973), la première inspectrice des Finances (1974), la première préfète (1981)... En 1980, l'Académie accueille après maints débats Marguerite Yourcenar.

Entre-temps, la proclamation de l'"année de la femme" en 1975 a consacré la reconnaissance officielle et mondiale de l'importance de la question féminine.

Toutes conquêtes qui ne peuvent faire oublier le "plafond de verre" qui continue de faire obstacle à un accès égal, à compétences égales, aux fonctions de décision... (cf. première partie).

Le mouvement féministe

Aucune des transformations énumérées n'est la conséquence automatique des progrès économiques, scientifiques ou techniques. Elles résultent d'une constante pression individuelle et collective des femmes et des féminismes. On peut qualifier de féministes toutes celles (et ceux) qui eurent une participation active aux transformations juridiques et sociales de la condition des femmes. Ainsi, dès la fin des années 50, le Mouvement français pour le planning familial. Ou encore les intellectuelles, sociologues surtout, qui écrivirent nombreuses, dans les années 60, études et réflexions sur les femmes.

Le féminisme français est difficile à définir car pluriel, foisonnant d'associations, de publications et d'initiatives, riche de divergences aussi... Même si les Françaises sont nombreuses à mettre l'accent sur l'existence de deux genres, construits par l'histoire et susceptibles de redéfinition.

Le mouvement de libération des femmes (MLF), apparu à la fin des années 60, procède des mouvements étudiants de mai 68, il fait partie du «séisme» de société de cette période. Il résulte, en partie, de ruptures survenues dans les mouvements gauchistes. Les étudiantes, devenues aussi nombreuses que les garçons en 1965, font leur première expérience des discriminations en subissant la division sexuelle du travail militant et les mouvements d'extrême gauche sont aveuglés par la perception des revendications féministes comme «bourgeoises ». Cet aveuglement a, on le sait, une longue histoire. Le sigle même de MLF veut, par ailleurs, faire référence aux mouvements de libération nationale. Ces nouveaux groupes ne revendiquent aucune affiliation, ils affichent leur rupture avec les associations antérieures. Les premières manifestations ont lieu à partir de 1970 (dépôt de gerbe à la femme du soldat inconnu). Elles tournent en dérision les invectives injurieuses reçues y compris de la part des militants de gauche et leurs inventions ludiques et exubérantes, autour des grandes questions de liberté des femmes mobilisent tout un capital de sympathie. C'est la libre disposition du corps qui est au centre du mouvement : « *un enfant si je veux, quand je veux, comme je veux* ».. C'est alors que se multiplient les revues, journaux, éditions, films... et certaines divergences (égalité/différence). Il est plus important de noter la forte perméabilité de nombreuses femmes à beaucoup de ces idées qui pénètrent (un peu) les partis et (avec difficulté) les syndicats. Les magazines féminins sont eux-mêmes obligés de s'interroger et, pour certains, de faire quelque place aux débats mis dans la rue avec tant de verve : l'audience potentielle ne pouvait être négligée...

Le fléchissement du mouvement revendicatif des décennies suivantes pourrait témoigner de l'obtention d'un certain nombre d'acquis. Il pourrait aussi laisser craindre une moindre capacité à les défendre face à d'éventuelles menaces...

Une histoire à suivre

A partir des années 90, le mouvement pour la parité prend le relais et s'attaque au bastion central de la domination masculine, la vie politique. Moins ludique, moins présent dans la rue, mieux relayé au niveau des sphères de parole et de pouvoir... Il aboutit, malgré l'habituelle résistance sénatoriale, à la loi constitutionnelle du printemps 1999 qui devrait faire de l'égalité des sexes en matière de représentation une obligation... Comment sera-t-elle mise en œuvre ? Comment les pratiques politiques pourront-elles s'en trouver modifiées ? Le défi est à relever.

Mais l'irréversibilité dans les acquis n'est pas atteinte, si elle doit l'être jamais, et tout contexte de crise fragilise la condition des femmes. Les inégalités subsistent (de la présence politique donc aux travaux domestiques et au temps disponible) ou se recomposent. Sur-chômage, précarité, temps partiel subi, paupérisation croissante de femmes chefs de famille (de plus en plus nombreuses, discriminations persistantes devant l'embauche, les salaires, les carrières, des lois qui dans ces domaines ne fonctionnent pas (loi Roudy) : non, « elles n'ont pas tout »... et surtout pas la légitimité de faire plus que "concilier" vie professionnelle et vie familiale !

Et quelles seront les conséquences de la solidarité européenne qui s'instaure ? La légalisation du proxénétisme comme aux Pays-Bas ? Ou l'utilisation judicieuse de clauses et de directives prometteuses sur l'approche intégrée de l'égalité des chances ?

Nous ne poserons pas ici la question du symbolique et d'une « valence différentielle des sexes » (Françoise Héritier) qui continue de profiter au masculin...

BIBLIOGRAPHIE (TRÈS) SOMMAIRE

- OUTIL DE BASE : Sous la direction de **Georges Duby et Michelle Perrot**, Histoire des femmes en Occident, de l'Antiquité à nos jours, Plon 1991-2
- Trois livres récents, très stimulants:
 - Geneviève Fraisse** : *Les femmes et leur histoire*, Folio Histoire, 1998
(de la même, *Muse de la Raison*, Folio Histoire, 1995)
 - Michelle Perrot** : *Les femmes et les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998
 - Françoise Thébaud** : *Écrire l'histoire des femmes*, ENS éditions, 1998
- Un manuel très dense, précieux pour la rapidité d'accès aux informations :
Yannick Ripa : *Les femmes, actrices de l'histoire, 1789-1845*, Campus-Sedes, 1999
- Voir aussi le numéro spécial de L'Histoire, juillet-août 2000, Les femmes
- Et très utiles aussi :
 - Albistur Maité et Armogathe Daniel : *Histoire du féminisme français*, Des femmes, 1977
 - Christine Bard (sous la direction) : *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999
 - Christine Bard : *les filles de Marianne, (1914-1940)* Fayard, 1995
 - Cécile Dauphin et Arlette Farge (sous la direction) : *De la violence et des femmes*, Albin Michel, 1997
 - Christine Dauré (sous la direction) : *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Puf, 1997
 - Françoise Héritier : *Masculin/féminin*, Odile Jacob, 1996
 - Yvonne Knibiehler : *La révolution maternelle*, Perrin, 1997
 - Michèle Le Doeuff : *Le sexe du savoir*, Aubier, 1998
 - Margaret Maruani : *Les nouvelles frontières de l'inégalité*, La Découverte, 1998
 - Philippe Perrot : *Le corps féminin*, Seuil, 1984
 - A-Marie Sohn et Françoise Thélamon (sous la direction): *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?* Perrin, 1999
 - Christiane Veauvy et Laura Pisano : *Paroles oubliées, (1789-1860)*, Armand Colin, 1997
- Si l'on veut feuilleter "l'annuaire" des femmes du XX^e siècle, chercher un renseignement sur une individualité : Florence Montreynaud : *Le XX^e siècle des femmes*, Nathan, 1989 et 1999
- Pour quelques portraits de femmes agréablement écrits (avec, en supplément, un essai sur *la singularité française* qui n'entraîne pas l'accord de tous(tes)...):
 - Mona Ozouf : *Les mots des femmes*, Fayard, 1995
- Sur les problèmes d'éducation et de formation en général :
 - Michel de Manassein** (sous direction) : *De l'égalité des sexes*, CNDP, 1995